MANDEMENT

SUR LE JUBILÉ ACCORDÉ PAR S. S. LE PAPE PIE X A L'OCCASION DU XVI° CENTENAIRE DE L'ÉDIT DE MILAN.

Louis-Nazaire Bégin, par la grace de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de l'archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Nous avons la grande joie de vous communiquer, aujourd'hui, le texte des Lettres Apostoliques par lesquelles Notre Très Saint Père, le Pape Pie X, invite tous les enfants de l'Église catholique à gagner la précieuse Indulgence d'un Jubilé Universel. Cette faveur insigne est accordée aux fidèles à l'occasion des Fêtes Constantiniennes, que l'on célèbre, cette année, pour commémorer le seizième centenaire de l'Édit de Milan.

L'histoire de l'Église, Nos très chers frères, est toute remplie d'événements admirables, où se montrent les desseins de la Providence et où se réalisent les promesses du divin Maître. Le souvenir de ces événements se transmet de siècle en siècle, projetant sur les générations qui se succèdent de lumineux et salutaires enseignements. Rien ne réconforte les vaillants lutteurs d'aujourd'hui comme le spectacle des héroïques combats d'autrefois. A ceux que déconcertent les tristesses du présent, et qui s'imaginent que, par le triomphe de certaines erreurs et la ruine de certames libertés, les portes de l'enfer vont définitivement prévaloir contre l'Église, il suffit de rappeler quelques dates de notre histoire, pour que leur confance se ranime. De tous les tombeaux où l'on a voulu l'ensevelir, après l'avoir crucifiée, l'Église est sortie triomphante, comme son divin Fondateur. C'est quand elle paraît toucher le fond des humiliations qu'elle arrache à ses persécuteurs de